

306 - Effectuer la prière de salutation à la mosquée pendant un temps d'interdiction de la prière.

question

Question : Si un homme entre dans la mosquée pendant le temps où il est interdit d'effectuer la prière. Peut-il effectuer les deux rak'a de salutation de la mosquée ?

la réponse favorite

Cette question fait l'objet d'une divergence de vue au sein des ulémas. L'avis juste est que la salutation de la mosquée est permise à n'importe quelle heure même après les prières d'asr et de fadjr, compte tenu de la génération des propos du Prophète : « **Si l'un de vous entre dans la mosquée, qu'il ne s'assoit pas avant d'effectuer deux rak'a** ». Ce hadith est déclaré authentique à l'unanimité. Cette prière de salutation à la mosquée doit en plus être faite parce qu'elle dépend d'une cause à l'instar de la prière liée à la circumambulation et celle liée à l'éclipse. L'avis juste à propos de toutes ces prières est qu'on peut les accomplir pendant le temps d'interdiction de la prière comme on peut y effectuer les prières obligatoires passées, compte tenu des propos du Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) à propos de la prière liée à la circumambulation: « **Ô fils d'Abd Manaf, n'empêchez personne de tourner autour de cette Maison et d'y prier à une heure quelconque du jour et de la nuit** » (rapporté par l'imam Ahmad et les auteurs de Sunan grâce à une chaîne authentique) et compte tenu encore des propos du Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) au sujet de la prière de l'éclipse : « **En fait, le soleil et la lune font partie des signes d'Allah et ils ne s'éclipsent ni pour la mort ni pour la naissance de quelqu'un** » , 1/332.